

DEPARTEMENT
ORNE
CANTON
LA FERTE-MACE
COMMUNE
LA FERTE-MACE

REGLEMENTATION ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

LE MAIRE DE LA FERTE-MACE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2211-1 et suivants,
- Vu le Code de la Voirie Routière,
- Vu l'arrêté préfectoral de création d'une commune nouvelle NOR 1111-16-00002 du 12 janvier 2016,
- Vu la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,
- Vu la demande présentée par le Vélo-Club de La Ferté Macé, organisant un prix de la ville de l'école de cyclisme, le samedi 8 avril 2018 à partir de 13h00,
- Considérant la nécessité de prendre toutes dispositions pour garantir l'ordre et la sécurité des usagers aux abords de l'immeuble précité,

- **ARRETE** -

ARTICLE 1 - Le Vélo-Club de La Ferté-Macé est autorisé à organiser un prix de la ville de l'école de cyclisme, le samedi 8 avril 2018 à partir de 13h00.

ARTICLE 2 - L'itinéraire emprunté sera le suivant :

- Rue des Peupliers
- Rue de Gagné
- Rue Chevrollière
- Rue des Sablières

ARTICLE 3 - Le samedi 8 avril 2018 à partir de 13h00, la circulation sera interdite dans le sens inverse de la course, Rue des Peupliers, Rue de Gagné, Rue Chevrollière et Rue des Sablières. La circulation sera interdite rue des Peupliers dans sa partie comprise entre la rue de Gagné et la route d'accès à la déchèterie.

ARTICLE 4 - Les prescriptions des articles précédents seront matérialisées par une signalisation conforme à la réglementation en vigueur et mise en place par les organisateurs.

ARTICLE 5 - Les agents de la force publique, les chefs de service sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 - Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie
- Monsieur le Major du Centre de Secours de La Ferté-Macé
- Madame la Préfète de l'Orne,
- Association VELO-CLUB de La Ferté-Macé,

Fait à LA FERTE-MACE,
Le 9 février 2018,
Le Maire,
Jacques DALMONT

